

# PG STOP



## GEL de PROTECTION des MATÉRIAUX de CONSTRUCTION contre les DÉJECTIONS des OISEAUX

- Non corrosif
- Incolore, inodore
- Non soumis à l'étiquetage de toxicité nocivité

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Non miscible dans l'eau. Monocomposant.

Incolore. Inodore, n'émet pas de vapeurs.

Non corrosif.

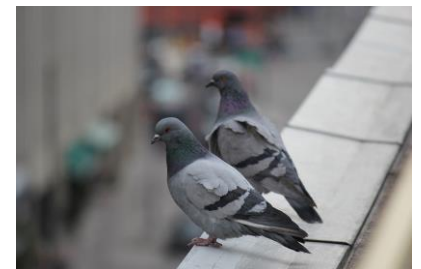
Conserve ses propriétés rhéologiques à basse température jusqu'à - 10°C et aux températures élevées + 80 °C, reste stable, ne flue pas.

Pratiquement transparent, demeure d'un aspect peu visible sur les surfaces.

Provoque un effet protecteur rémanent des matériaux contre la présence de déjections des oiseaux, pigeons, pies, corbeaux, sur les habitations, immeubles, monuments, tours, clochers, où ils apportent des nuisances et dégradations.

S'applique sous forme de cordons uniformes sur les rebords de fenêtres, corniches, balcons, cheminées, lucarnes, faîtes, bords de toits et gouttières et endroits où se perchent ou nichent les oiseaux.

**Gel contact rémanent, sans caractère de toxicité, apporte une solution pratique qui limite la présence de déjections aux endroits où leur présence ne provoque pas de nuisances pour les habitations et les constructions.**



## MODES ET DOSES D'EMPLOI

Nettoyer, dégraisser, dépeussier la surface avant application afin d'avoir une bonne adhérence du gel avec le support.

Dans le cas de supports friables ou poreux, appliquer un primaire, un bouche pores, pour avoir un support présentant un maximum de rigidité et de cohésion ou lorsque cela est possible disposer le gel sur des plaques rigides de bois, plastique, tôle, ardoise, cette solution étant préconisée notamment sur les bords de fenêtres, lucarnes, etc....Elle facilite nettoyages et renouvellement ultérieurs.

Effectuer l'application du gel à l'aide d'un pistolet à extrusion, à partir de la cartouche ou d'une spatule. Réaliser un cordon continu du gel d'environ 1 centimètre de diamètre en exerçant une pression suffisante sur la surface afin d'assurer son ancrage sur la surface.

Dans le cas de surfaces larges, par exemple bordures et rebords de fenêtre, effectuer plusieurs cordons parallèles, espacés d'un centimètre du bord puis écartés tous les 8 à 10 cm.

Dans le cas de zones à fortes fréquentation de pigeons, corbeaux, etc..., renouveler l'opération d'application dès que les cordons sont détériorés ou aplatis.

**Nota : 5 à 6 mètres linéaires peuvent être réalisé avec une seule cartouche**

## CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	: Gel très visqueux
MASSE VOLUMIQUE	: 935 g/l +/- 20 g/l.
ODEUR	: Peu perceptible
RÉACTION CHIMIQUE	: Neutre
COULEUR	: Incolore.
PRÉSENTATION	: En cartouche à canule de 310 ml



## PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'un gel à base de copolymères stabilisés, additifs de rhéologie.

## RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- suivant le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).

### Utilisations réservées aux professionnels

Refermer l'emballage après utilisation.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Nettoyage du matériel : élimination du gel à l'aide d'un diluant solvanté.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

**Extrait conditions de vente :** Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Ref. 6901  
Révision n° 2  
215104



Angle des rues Simonin et Claude  
B. P. 1769 - 98845 NOUMEA  
Tél / Fax: 26 36 76  
E-mail : t-pac@t-pac.nc  
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE  
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**